

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION *et les pratiques de gouvernance*



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Carole Taylor, O.C.
Présidente du
Conseil
d'administration
Vancouver
(Colombie-
Britannique)
(jusqu'au 14 mars 2005)



Robert Rabinovitch⁴
Président-directeur général et
président du Conseil
d'administration par intérim
Ottawa (Ontario)

John Kim Bell, O.C.¹⁰
Fondation canadienne des
jeunes entrepreneurs
Toronto (Ontario)

Bernd Christmas⁹
Chef de la direction
de la bande de Membertou
Membertou (Nouvelle-Écosse)
(depuis le 14 février 2005)

Hélène F. Fortin, C.A.⁵
Groupe HLA Comptables agréés
Longueuil/Brossard (Québec)

Guy Fournier, C.M.²
Auteur, scénariste, metteur
en scène et consultant
Saint-Paul-d'Abbotsford
(Québec)
(depuis le 17 février 2005)

Marie Giguère⁸
Molson Inc.
Montréal (Québec)

Roy L. Heenan, O.C.
Heenan Blaikie
Montréal (Québec)
(jusqu'au 17 février 2005)

Jane Heffelfinger, O.B.C., L.L.D.
Comédienne et communicatrice
Victoria (Colombie-Britannique)
(jusqu'au 14 février 2005)

Peter Herndorf³
Président et chef de la direction
Centre national des Arts
Ottawa (Ontario)
(depuis le 14 février 2005)

Nezhat Khosrowshahi¹
Inwest Investments Inc.
Vancouver
(Colombie-Britannique)
(depuis le 14 février 2005)

Clarence LeBreton
Sous-ministre adjoint
Ministère de la formation
et du développement
Gouvernement du
Nouveau-Brunswick
(jusqu'au 14 février 2005)

Howard McNutt⁶
Goluch + Company
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Trina McQueen⁷
Présidente
Hutton-Belleville Inc.
Toronto (Ontario)
(depuis le 14 février 2005)

L. Richard O'Hagan
Richard O'Hagan Associates
Toronto (Ontario)
(jusqu'au 14 février 2005)

James S. Palmer, C.M., Q.C.
Burnet, Duckworth & Palmer
Calgary (Alberta)
(jusqu'au 26 janvier 2005)

MEILLEURES PRATIQUES DE GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

La gouvernance continue d'être au cœur des préoccupations des entreprises du monde entier. Dans un contexte de surveillance plus étroite exercée par le public, les entreprises doivent désormais faire preuve d'une transparence, d'une responsabilisation et d'une supervision accrues, ce qui a donné lieu à un resserrement des exigences et des normes en la matière.

CBC | Radio-Canada maintient son engagement à respecter des normes élevées en matière de gouvernance, dans toutes les activités qu'elle exerce. En 2004-2005, cet engagement s'est traduit par un certain nombre de démarches, y compris :

- Amélioration du processus de recrutement des nouveaux membres du Conseil d'administration.
- Enrichissement des programmes d'orientation et de formation des administrateurs, au moyen notamment d'un nouveau programme interne en matière de gouvernance.
- Enrichissement des critères de sélection des membres du Comité de vérification.
- Évaluation de l'efficacité du Conseil d'administration.
- Implantation d'une politique institutionnelle sur la divulgation d'actes répréhensibles (politique de dénonciation).
- Examen et amélioration du cadre de contrôle interne de la Société.
- Révision du document Code de conduite et lignes directrices sur les conflits d'intérêts à l'intention des membres du Conseil d'administration, conformément aux nouvelles exigences du code fédéral régissant les conflits d'intérêts.